

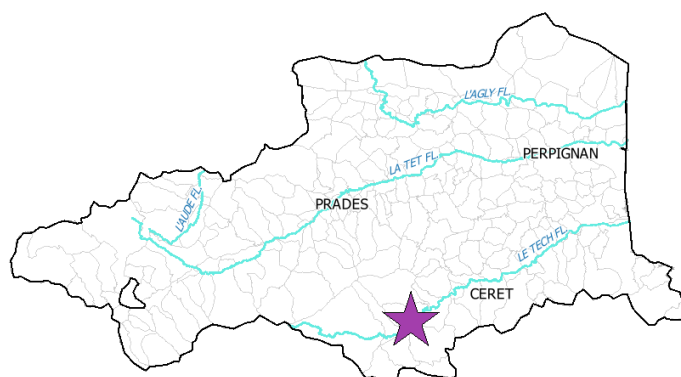
ZNIEFF de type II n° 6615-0000 Le Vallespir

Identifiant national : 910010907

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Pyrénées-Orientales

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département des Pyrénées Orientales

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
66150	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	11899 ha	25 %
66060	CORSAVY	4736 ha	10 %
66179	SAINT-LAURENT-DE-CERDANS	4492 ha	9 %
66106	MAUREILLAS-LAS-ILLAS	3388 ha	7 %
66009	ARLES-SUR-TECH	2891 ha	6 %
66003	AMELIE-LES-BAINS-PALALDA	2912 ha	6 %
66206	LE TECH	2647 ha	6 %
66194	SERRALONGUE	2307 ha	5 %
66091	LAMANERE	2380 ha	5 %
66116	MONTFERRER	2198 ha	5 %
66061	COUSTOUGES	1677 ha	4 %
66049	CERET	2106 ha	4 %
66113	MONTBOLO	1491 ha	3 %
66160	REYNES	1558 ha	3 %
66137	LE PERTHUS	240 ha	1 %
66063	LES CLUSES	295 ha	1 %
66018	LA BASTIDE	77 ha	0 %
66043	CASTEIL	21 ha	0 %

Le Vallespir correspond à la partie pyrénéenne de la vallée du Tech, en amont de la ville de Céret. C'est une vallée orientée ouest-est, largement ouverte sur la plaine du Roussillon à l'est. Elle se distingue très nettement de la vallée voisine du Conflent au nord par un climat plus humide et plus arrosée.

Ce territoire est dominé au sud par les reliefs escarpés de la crête frontalière avec l'Espagne, qui sont la continuité de la chaîne des Albères. Les altitudes sont croissantes d'est en ouest, passant de 299 mètres au col du Perthus, point bas de cette crête à son extrémité orientale, à 2507 mètres au Roc Colom à son extrémité occidentale. Au nord, ce sont les puissants versants du massif du Canigou qui ferment la vallée, avec des crêtes et des sommets dépassant de manière continue 2200 mètres. Le point culminant y est atteint avec 2731 mètres au Puig dels Très Vents. Ces hauteurs dominent la vallée du Tech dont le point bas à sa sortie de la ZNIEFF est proche de 170 mètres. Ainsi, le Vallespir, tout comme le Massif du Canigou, présente des dénivelés parmi les plus importants de la région.

Les versants des crêtes sont sillonnés par un réseau hydrographique dense qui se rattache entièrement au bassin versant du Tech, à l'exception des quelques versants situés au sud et à l'est de Coustouges qui dépendent du bassin versant espagnol de la Muga. Les vallées qui les entaillent sont d'autant plus encaissées que les dénivelés sont absorbés sur de courtes distances et que les rivières doivent se frayer des passages à travers des roches résistantes du socle. Celles-ci se composent pour l'essentiel de granites, de gneiss et de schistes, et sont de nature siliceuse. Les roches calcaires ne sont pas pour autant absentes du paysage. Toujours localisées, elles se manifestent sous la forme, soit de bancs peu épais de calcite au sein des schistes, soit d'affleurements ponctuels au niveau de cols ou des crêtes (bassin de la Parcigoule, Castell de Monteferre, col de la Descarga...), soit d'escarpements rocheux et de gorges (sous le col d'Ares, Tour de Cos, Bac de la Bordellat, gorges de la Fou...).



La forêt concerne à plus de 80 % l'occupation du sol. Elle est omniprésente sur tous les versants des reliefs et ininterrompue de vallées en vallées. Elle recolonise même des surfaces délaissées par l'agriculture. Avec l'absence de fond de vallée plat assez large et à l'abri des crues des rivières, les possibilités d'installation des activités agricoles sont pour le moins réduites. Les quelques surfaces cultivées et les prairies occupent les secteurs les moins pentus et des terrasses localisés sur les hauteurs bordant de chaque côté la vallée du Tech. Elles ne couvrent que quelques pourcents de la surface de la ZNIEFF et forment le plus souvent des clairières au sein des étendues boisées. Ce n'est qu'avec l'altitude que la forêt trouve ses limites. A partir de 1700 mètres en soulane, elle est remplacée par des landes, des pelouses et des milieux minéraux de toutes natures (escarpements, éboulis, rocailles...).

L'activité humaine principale est centrée sur la forêt et le pastoralisme. L'activité touristique est également bien présente. Elle concerne des pratiques liées à la nature comme la randonnée pédestre ou cycliste, ainsi que le canyoning. C'est également un tourisme plus citadin avec des centres de thermalisme réputés comme Amélie-les-Bains ou la Preste, et des sites prestigieux comme les gorges de la Fou ou la cité médiévale de Prats-de-Mollo.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les massifs du Canigou et du Puigmal	13916.0 ha	29 %
Le Vallespir	31876.0 ha	67 %

Les contreforts de la montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Céret aux portes du Vallespir	514.0 ha	1 %
Le massif des Albères	120.0 ha	0 %
Le massif des Aspres	916.0 ha	2 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	16.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	343.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	351.0 ha	1 %
121	Zones industrielles ou commerciales	15.0 ha	0 %
141	Espaces verts urbains	2.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	12.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	172.0 ha	0 %
221	Vignobles	9.0 ha	0 %
231	Prairies	325.0 ha	1 %
242	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	444.0 ha	1 %



Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	27848.0 ha	59 %
312	Forêts de conifères	5750.0 ha	12 %
313	Forêts mélangées	1642.0 ha	3 %
321	Pelouses et pâturages naturels	1949.0 ha	4 %
322	Landes subalpines	2423.0 ha	5 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	3762.0 ha	8 %
325	Landes	1192.0 ha	3 %
332	Roches nues	21.0 ha	0 %
333	Végétation clairsemée	994.0 ha	2 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	73.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Falaises de la Tour de Cos	6615-5078	36 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Fort de Bellegarde	6615-5102	129 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Baga de Siern	6615-5135	186 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Soulane de la Preste	6615-5138	338 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Haut Vallespir du Pic de Costabonne au Pla Guillem	6615-5140	3247 ha	7 %
ZNIEFF de type I	Bassin du Canidell	6615-5145	830 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Ravin du col d'Ares	6615-5147	383 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Baga de Bordellat et vallée du ruisseau de Malrems	6615-5149	952 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Bassin de Coustouges	6615-5151	804 ha	2 %
ZICO	Massif du Canigou-Carença	LR11	17994 ha	38 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	CONQUE DE LA PRESTE	FR9101476	8386 ha	18 %
SIC	LE TECH	FR9101478	627 ha	1 %
ZPS	Canigou-Conques de la Preste	FR9110076	8459 ha	18 %



- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
RNN	Réserve naturelle nationale de Prats de Mollo-la Preste	REN66006	2367 ha	5 %
SAGE	SAGE Tech-Albères	sage_04	47211 ha	100 %
SCOT	Littoral sud des Pyrénées-Orientales	scot_01	7706 ha	16 %
SITE CLASSE	Massif du Canigou	SI00000541	2846 ha	6 %

Le Vallespir est une vallée géographiquement bien définie par les crêtes des montagnes qui la ceinturent au nord, à l'ouest et au sud. Le périmètre retenu englobe la totalité de la vallée en amont de Reynès. Il s'appuie principalement sur des critères topographiques en suivant des lignes de crêtes et des thalwegs, mais aussi sur des critères géomorphologiques et paysagers entre la plaine agricole du Roussillon et les reliefs des Albères :

- au sud, la frontière espagnole entre le col du Perthus (299 m) et Roc Colom (2507 m) ;
- au nord-ouest, la ligne de crête séparant le Vallespir du Conflent. Elle va de Roc Colom (2507 m) au niveau de la frontière espagnole au Puig de l'Estelle (1778 m) au-dessus de Corsavy ;
- au nord, la ligne de crête séparant le Vallespir des Aspres. Elle descend du Puig de l'Estelle (1778 m) jusqu'au cours du Tech en amont de Pont de Reynès. Localement, cette limite déborde au-delà de la crête de manière à englober quelques milieux ouverts d'altitude au niveau d'El Puig et du Puig d'Estelle ;
- au nord-est, entre le cours du Tech et le village des Cluses (sous le col du Perthus), la limite épouse principalement la zone de contact nette entre les bas des pentes boisées du massif des Albères et les zones agricoles ou urbanisées de la plaine du Roussillon ;
- à l'est, la route N9 descendant du col du Perthus jusqu'aux Cluses.

Ainsi délimitée, la ZNIEFF est l'une des plus vastes de Languedoc-Roussillon. Elle couvre un peu moins de 47500 ha. Elle s'étire sur près de 45 kilomètres dans son plus grand axe, d'ouest en est, entre Roc Colom et le col du Perthus, et une vingtaine de kilomètres en largeur, entre les crêtes du Canigou et la frontière.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
31.411	Landes à Loiseleuria	-
36.2	GROUPEMENTS DES AFFLEUREMENTS ET ROCHERS ERODES ALPINS	-
36.315	Pelouses pyrénéennes à Poa violacea	4
61.33	Eboulis pyrénéo-alpiens siliceux thermophiles	10047
62.12	Falaises calcaires des Pyrénées centrales	10045
62.211	Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes	10045

- Espèces végétales déterminantes et remarquables



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Bryophytes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anacamptodon splachnoides</i> (Froel. ex Brid.) Brid.	-	stricte
<i>Brachydontium trichodes</i> (F.Weber) Milde	-	stricte
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	-	stricte
<i>Encalypta microstoma</i> Bals.-Criv. & De Not.	-	stricte
<i>Fissidens grandifrons</i> Brid.	-	stricte
<i>Orthotrichum rogeri</i> Brid.	-	remarquable

Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arthonia endlicheri</i> (Garov) Oxn.	-	stricte
<i>Encephalographa elisae</i> Massal.	-	stricte

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Alyssum serpyllifolium</i> Desf.	Allysson à feuilles de Serpolet	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Andropogon distachyos</i> L.	Andropogon à deux épis	stricte
<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov.	Androsace de Vandelli	stricte
<i>Antennaria carpatica</i> (Wahlenb.) Bluff & Fingerh.	Pied-de-chat des Carpates	remarquable
<i>Anthemis triumfetti</i> (L.) DC.	Anthémis de Trionfetti	stricte
<i>Armeria muelleri</i> A.L.P.Huet	Armérie de Mueller	stricte
<i>Aster willkommii</i> Sch.Bip. ex Willk.	Aster de Willkomm	stricte
<i>Astragalus australis</i> (L.) Lam.	Astragal austral	stricte
<i>Astrantia minor</i> L.	Petite astrance	stricte
<i>Briza minor</i> L.	Petite amourette	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Campanula hispanica</i> Willk.	Campanule d'Espagne	stricte
<i>Cardamine pratensis</i> L. subsp. <i>nuriae</i> (Sennen) Sennen	Cardamine de Nuria	stricte
<i>Carex punctata</i> Gaudin	Laïche ponctuée	stricte
<i>Carex pyrenaica</i> Wahlenb.	Laïche des Pyrénées	remarquable
<i>Carex rupestris</i> All.	Laïche des rochers	stricte
<i>Carex sempervirens</i> Vill.	Laïche toujours verte	remarquable
<i>Carpesium cernuum</i> L.	Carpésium penché	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chiliadenus saxatilis</i> (Lam.) Brullo	Jasonie glutineuse	stricte
<i>Clematis recta</i> L.	Clématite droite	stricte
<i>Consolida ajacis</i> (L.) Schur	Pied-d'alouette d'Ajax	à critères
<i>Cypripedium calceolus</i> L.	Sabot de Vénus	stricte
<i>Cytisus lotoides</i> Pourr.	Cytise faux-lotier	remarquable
<i>Dianthus seguieri</i> Vill. subsp. <i>requienii</i> (Godr.) Bernal, Laínz & Munoz Garn.	Cœillet de Requien	stricte
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Epilobium duriaei</i> J.Gay ex Godr.	Epilobe de Durieu	stricte
<i>Epipactis parviflora</i> (A.Niesch. & C.Niesch.) E.Klein	Epipactis à petites fleurs	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan	Panicaut de Bougart	stricte
<i>Erysimum nevadense</i> Reut.	Velar du Néveda	stricte
<i>Erysimum seipkae</i> Polatschek	Vélar des Pyrénées	stricte
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Festuca gautieri</i> (Hack.) K.Richt. subsp. <i>gautieri</i>	Fétuque de Gautier	remarquable
<i>Festuca lambinonii</i> Kerguélen	Fétuque de Lambinon	remarquable
<i>Galeopsis pyrenaica</i> Bartl.	Galéopsis des Pyrénées	stricte
<i>Galium papillosum</i> Lapeyr.	Gaillet à fruits papilleux	stricte
<i>Galium pusillum</i> L.	Gaillet à l'aspect de mousse	stricte
<i>Galium pyrenaicum</i> Gouan	Gaillet des Pyrénées	remarquable
<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC.	Genêt cendré	stricte
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	Gentiane pneumonanthe	pyrénées
<i>Gentiana schleicheri</i> (Vacc.) Kunz	Gentiane de Schleicher	stricte
<i>Geranium divaricatum</i> Ehrh.	Géranium divariqué	stricte
<i>Geranium palustre</i> L.	Géranium des marais	remarquable
<i>Gypsophila repens</i> L.	Gypsophile rampante	remarquable
<i>Hieracium breviscapum</i> DC.	Piloselle à tiges courtes	stricte
<i>Hypericum richeri</i> Vill. subsp. <i>burseri</i> (DC.) Nyman	Millepertuis de Burser	remarquable
<i>Iberis sempervirens</i> L.	Ibérís toujours vert	remarquable
<i>Inula salicina</i> L.	Inule à feuilles de saule	remarquable
<i>Jasione crispa</i> (Pourr.) Samp. subsp. <i>crispa</i>	Jasione crépue	remarquable



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Juniperus sabina</i> L.	Genévrier sabine	stricte
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Lamium flexuosum</i> Ten.	Lamier flexueux	stricte
<i>Lamium garganicum</i> L. subsp. <i>longiflorum</i> (Ten.) Kerguélen	Lamier à grandes fleurs	stricte
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Lathyrus occidentalis</i> (Fisch. & C.A.Mey.) Fritsch subsp. <i>hispanicus</i> (Rouy) Lainz & Orienté	Gesse d'Espagne	remarquable
<i>Leontodon pyrenaicus</i> Gouan	Liondent des Pyrénées	remarquable
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Linaria alpina</i> (L.) Mill. subsp. <i>aciculifolia</i> Braun-Blanq.	Linaire à feuilles fines	stricte
<i>Linum viscosum</i> L.	Lin visqueux	stricte
<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv.	Loiseleurie couchée	stricte
<i>Luzula desvauxii</i> Kunth	Luzule de Desvaux	stricte
<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult.	Luzule des Sudètes	stricte
<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC.	Luzerne sous-ligneuse	remarquable
<i>Moehringia muscosa</i> L.	Moehringie mousse	stricte
<i>Mucizonia sedoides</i> (DC.) D.A.Webb	Orpin de De Candolle	stricte
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench	Céraiste aquatique	remarquable
<i>Notholaena marantae</i> (L.) Desv.	Doradille de Maranta	stricte
<i>Odontites jaubertianus</i> (Boreau) D.Dietr. ex Walp. subsp. <i>cebennensis</i> (H.J.Coste & Soulié) P.Fourn.	Euphrase des Cévennes	stricte
<i>Omalotheca norvegica</i> (Gunnerus) Sch.Bip. & F.W.Schultz	Gnaphale de Norvège	stricte
<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch	Ophrys de Catalogne	stricte
<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill	Oréochloa élégant	stricte
<i>Paradisea liliastrum</i> (L.) Bertol.	Lis des Alpes	stricte
<i>Pedicularis asparagoides</i> Lapeyr.	Pédiculaire fausse-asperge	stricte
<i>Pedicularis comosa</i> L.	Pédiculaire chevelue	stricte
<i>Phyteuma rupicola</i> Braun-Blanq.	Raiponce des rochers	stricte
<i>Polygonum alpinum</i> All.	Renouée des Alpes	stricte
<i>Potentilla pyrenaica</i> Ramond ex DC.	Potentille des Pyrénées	stricte
<i>Ramonda myconi</i> (L.) Rchb.	Ramondie des Pyrénées	stricte
<i>Ranunculus gouanii</i> Willd.	Renoncule de Gouan	stricte
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule lierre	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ranunculus pyrenaicus</i> L.	Renoncule des Pyrénées	remarquable
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Salvia glutinosa</i> L.	Sauge glutineuse	pyrénées
<i>Sarcocapnos enneaphylla</i> (L.) DC.	Fumeterre à neuf folioles	stricte
<i>Saxifraga aquatica</i> Lapeyr.	Saxifrage aquatique	stricte
<i>Saxifraga geranioides</i> L.	Saxifrage faux-géranium	stricte
<i>Saxifraga longifolia</i> Lapeyr.	Saxifrage à longues feuilles	stricte
<i>Saxifraga media</i> Gouan	Saxifrage moyen	stricte
<i>Saxifraga pentadactylis</i> Lapeyr.	Saxifrage à cinq doigts	stricte
<i>Saxifraga pubescens</i> Pourr. subsp. <i>pubescens</i>	Saxifrage pubescent	stricte
<i>Saxifraga rotundifolia</i> L.	Saxifrage à feuilles rondes	remarquable
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois	remarquable
<i>Scleranthus perennis</i> L. subsp. <i>polycnemoides</i> (Willk. & Costa) Font Quer	Gnavelle faux-polycnème	remarquable
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Senecio leucophyllus</i> DC.	Séneçon à feuilles blanchâtres	stricte
<i>Sideritis hyssopifolia</i> L. subsp. <i>eynensis</i> (Sennen) Malag.	Crapaudine des Pyrénées	stricte
<i>Sideritis peyrei</i> Timb.-Lagr. subsp. <i>pastoris</i> (Sennen) Coulomb	Crapaudine des pâtures	stricte
<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	Silène des forêts	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Stachys heraclea</i> All.	Epiaire d'Héraclée	stricte
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	Stipe à feuilles embrassantes	stricte
<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B.Nord. subsp. <i>helenitis</i>	Séneçon helenitis	pyrénées
<i>Teucrium pyrenaicum</i> L.	Germandrée des Pyrénées	stricte
<i>Thalictrum alpinum</i> L.	Pigamon des Alpes	pyrénées
<i>Trifolium badium</i> Schreb.	Trèfle brun	stricte
<i>Valeriana apula</i> Pourr.	Valériane à feuilles de globulaire	stricte
<i>Veronica ponaë</i> Gouan	Véronique de Gouan	remarquable
<i>Veronica urticifolia</i> Jacq.	Véronique à feuilles d'ortie	stricte
<i>Vicia pyrenaica</i> Pourr.	Vesce des Pyrénées	remarquable
<i>Viola bubanii</i> Timb.-Lagr.	Pensée de Bubani	stricte
<i>Viola diversifolia</i> (DC.) W.Becker	Pensée de Lapeyrouse	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) Gray	Woodsie des Alpes	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euproctus asper</i>	Euprocte des Pyrénées	stricte

Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Telema tenella</i>	-	stricte

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	remarquable
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	remarquable
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	remarquable
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	à critères

Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Campalita maderae</i> ssp. <i>indagator</i>	-	stricte
<i>Carabus pseudomonticola</i>	-	stricte
<i>Carabus pyrenaeus</i>	-	remarquable
<i>Carabus rutilans</i>	-	remarquable

Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ogmoderes angusticollis</i>	-	stricte
<i>Tetratoma ancora</i>	-	stricte

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lagria glabrata</i>	-	remarquable



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Probaticus laticollis</i>	-	remarquable
<i>Stenohelops pyrenaicus</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Agrodiaetus damon</i>	Sablé du Sainfoin	stricte
<i>Apatura iris</i>	Grand Mars changeant	stricte
<i>Callophrys avis</i>	Thécla de l'Arbousier	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	stricte
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	stricte
<i>Parnassius mnemosyne</i>	Semi-Apollon	stricte
<i>Satyrium w-album</i>	Thécla de l'Orme	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	remarquable
<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage	stricte
<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	stricte
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte
<i>Neomys anomalus</i>	Crossope de Miller	stricte
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	remarquable
<i>Rupicapra pyrenaica</i>	Isard	à critères

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Abida gittenbergeri</i>	-	stricte
<i>Bofillia subarcuata</i>	-	stricte
<i>Cochlostoma martorelli</i>	-	stricte
<i>Norelona pyrenaica</i>	-	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aegolius funereus</i>	Nyctale de Tengmalm	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	stricte
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	stricte
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	stricte
<i>Lagopus mutus</i>	Lagopède alpin	stricte
<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	Perdrix grise des pyrénées	à critères
<i>Tetrao urogallus</i>	Grand Tétrás	à critères

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius chopardi</i>	-	stricte
<i>Antaxius hispanicus</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus saulcyi</i>	-	stricte
<i>Cophopodisma pyrenaica</i>	-	stricte
<i>Dolichopoda linderi</i>	-	stricte
<i>Ephippiger ephippiger cunii</i>	Ephippigère du Vallespir	stricte
<i>Eugryllodes pipiens provincialis</i>	-	stricte
<i>Gomphoceridius brevipennis</i>	-	stricte
<i>Omocestus antigai</i>	-	stricte
<i>Paracaloptenus bolivari</i>	-	stricte
<i>Xya variegata</i>	Tridactyle panaché	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	stricte

Scorpions

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Belisarius xambeui</i>	-	stricte

Avec des altitudes comprises entre 170 mètres et un peu plus de 2700 mètres, le Vallespir se distingue par l'importance des amplitudes altitudinales et par des conditions climatiques très variées. Ces facteurs contribuent à l'originalité biologique de ce territoire qui présente un ensemble variée de formations végétales depuis la zone méditerranéenne jusqu'à l'étage alpin. Par rapport à la vallée voisine du Conflent, cette vallée dispose d'un climat plus arrosé favorisant la présence de certaines plantes endémiques des Pyrénées que l'on ne retrouve guère ailleurs en Catalogne et de formations végétales particulièrement bien développées comme les hêtraies, à des altitudes parfois assez basses. Sa position géographique en fait enfin la vallée la plus méridionale de la France continentale, ce qui permet à quelques espèces d'affinité ibérique de déborder sur ce territoire et de disposer ici de leurs seules localités en France. L'intérêt écologique de ce territoire est confirmé par la présence de 9 ZNIEFF de type I. Elles couvrent une surface relativement modeste et se cantonnent principalement sur les reliefs périphériques, au niveau de la crête frontalière d'une part, au niveau du Canigou d'autre part.

Depuis les parties basses de l'étage méditerranéen jusqu'à la limite de la forêt au subalpin supérieur (vers 2000 mètres), la forêt est omniprésente dans le paysage. Les rares milieux ouverts sont, soit d'origine naturelle avec des escarpements rocheux et des pentes arides où prospèrent des pelouses et des maquis, soit d'origine humaine et dans ce cas entretenus par l'activité agricole autour des hameaux et des villages, sur les terrains les moins pentus.

Dans les parties basses et sur les versants de soulanes, les forêts sont dominées par des chênaies silicicoles et thermophiles de Chêne vert (*Quercus ilex*) et de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Elles sont parfois associées à des maquis à Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) ou des landes à Callune (*Calluna vulgaris*) dans les zones les mieux exposées. Des pinèdes silicicoles de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) les accompagnent dans les zones plus sèches. En conditions moins chaudes et sur sols plus profonds, des châtaigneraies leur succèdent. Elles ont été favorisées par l'homme et peuvent couvrir des surfaces relativement importantes. Sur les versants ombragés et frais des ubacs, des hêtraies silicicoles prennent le pas et deviennent dominantes. Elles apparaissent assez bas en altitude dans le Vallespir en raison du climat plus humide de la vallée.

A ces formations boisées il faut en ajouter d'autres, secondaires, à développement le plus souvent localisé :

- des chênaies calcicoles à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) au niveau des quelques affleurements calcaires ;
- des forêts de ravins à Tilleul à grandes feuilles (*Tillia platyphyllos*) sur des pentes escarpées et ombragées ;
- des groupements forestiers pionniers à base de bouleaux, de frênes et de noisetiers dans les anciens prés de fauche, les vieux vergers et sur les terrasses de cultures abandonnées ;
- des plantations de conifères (cèdres, pins et mélèze), que l'on retrouve également à des altitudes plus élevées à l'étage montagnard, accompagnant souvent les formations boisées originelle ;
- des ripisylves le long des cours d'eau (frênaies, aulnaies et saulaies-peupleraies), notamment dans les fonds des vallées les plus larges comme le Tech.

Quelques plantes patrimoniales sont relevées dans les sous-bois :



Le Vallespir

Identifiant national : 910010907

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

• l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), l'Epipactis à petites fleurs (*Epipactis parviflora*), une orchidée très rare au niveau national ;

• la Clématite droite (*Clematis recta*), le Lamier flexueux (*Lamium flexuosum*), le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)... le long des cours d'eau

Les zones ouvertes sont principalement liées aux affleurements rocheux, à leurs lisières et aux zones agricoles. Elles constituent des milieux particulièrement intéressants, abritant un riche cortège floristique. Parmi les espèces déterminantes observées sont à retenir :

• la Ramondie des Pyrénées (*Ramonda pyrenaica*), endémique des Pyrénées recherchant les escarpements rocheux calcaires ombragés. En dehors de la vallée de Nohèdes, le Vallespir abrite les seules populations de cette plante dans les Pyrénées-Orientales ;

• la Jasione glutineuse (*Chiladenus saxatilis*), seule localité régionale de cette espèce inféodée aux rochers calcaires bien exposés ;

• le Genêt cendré (*Genista cinerea* subsp. *ausetana*), arbrisseau des lisières et pentes rocailleuses sur calcaire bien exposées ;

• l'Euphrase des Cévennes (*Euphrasia jaubertianus* subsp. *cebennensis*), plante très rare liées aux pelouses et lisières calcaires ;

• la Doradille de Maranta (*Nothalaena marantae*), fougère rare des rochers siliceux chauds et bien exposées ;

• l'Andropogon à deux épis (*Andropogon distachyos*), graminée des talus et pentes rocailleuses chaudes sur silice ;

• l'Aster de Wilkomm (*Aster willkommii*), espèce de l'est de la péninsule ibérique possédant aux portes du Vallespir ses seules populations françaises.

Déjà présente aux altitudes inférieures, la hêtraie silicicole prend un grand développement à l'étage montagnard, à partir de 1000 mètres d'altitude. Le Hêtre (*Fagus sylvatica*) y est souvent associé au Sapin (*Abies alba*). Plus haut, au-dessus de 1600 mètres d'altitude, et jusqu'à la limite des arbres vers 2000 mètres, leur succèdent des forêts de résineux de l'étage subalpin avec la pinède à Pin crochets (*Pinus uncinata*). Les bois à l'ombrée et les plus frais de pins sont l'habitat d'une mousse rare, *Buxbaumia viridis*, qui affectionne les bois morts et pourrissants. A la faveur des sous-bois frais et humides quelques plantes patrimoniales sont relevées comme :

• le Carpésium penché (*Carpesium cernuum*), plante alpine en population isolée et très rare dans l'est des Pyrénées, possédant ici ses seules populations régionales ;

• la Sauge glutineuse (*Salvia glutinosa*), dont les populations pyrénéennes sont en disjonction d'aire avec les populations du Massif central, des Alpes et du centre de l'Europe ;

• l'Epilobe de Durieu (*Epilobium duriaei*), la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*), le Céraiste aquatique (*Myosoton aquaticum*)...

Ces bois de hêtres doivent également une grande part de leur originalité aux affleurements de bancs calcaires sur les ubacs. Leur présence permet l'installation d'une flore calcicole rarement représentée dans les Pyrénées-Orientales du fait de la dominance des affleurements siliceux. Parmi les plantes patrimoniales recensées sont à signaler :

• le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), orchidée protégée au niveau européen, atteignant ici la limite occidentale de son aire de répartition. Il s'agit, avec une population sur le versant espagnol, de la seule station connue dans les Pyrénées ;

• le Saxifrage à longues feuilles (*Saxifraga longifolia*), espèce des rochers calcaires ombragés des Pyrénées et de l'est de l'Espagne. Elle possède dans le Vallespir ses seules populations régionales ;

• la Moehringie mousse (*Moehringia muscosa*), dans les barres calcaires, les éboulis et hêtraies sur éboulis ;

• la Gesse occidentale (*Lathyrus occidentalis* subsp. *hispanicus*).

A ces altitudes, les pelouses et rocailles calcaires recèlent encore des plantes comme :

• le Lin visqueux (*Linum viscosum*), espèce des montagnes méridionales très rare en France et dont il s'agit là de l'unique localité actuellement connue du Languedoc-Roussillon ;

• le Fumeterre à neuf folioles (*Sarcocapnos eneaphylla*), plante des rochers calcaires, à répartition ibéro-maghrébine et situées en limite nord de son aire de répartition dans les Pyrénées-Orientales ;

• la Germandrée des Pyrénées (*Teucrium pyrenaicum*), endémique des Pyrénées et des Monts Cantabriques ;

• le Panicaut de Bourgart (*Eryngium bourgatii*), également endémique des Pyrénées ;

• l'Épiaire d'Héraclée (*Stachys heraclea*).

Des prairies et des pelouses, entretenues par l'activité pastorale historique, sont présentes dès l'étage montagnard. Elles prennent de plus en plus d'importance à l'étage subalpin et alpin. Elles sont constituées de pelouses et de landes qui couvrent des surfaces importantes sur les parties supérieures des versants et sur les crêtes. A l'étage subalpin, les landes constituent des stades d'évolution naturelle des pelouses délaissées par le pastoralisme vers la pinède. Selon l'exposition elles présentent différents faciès : lande à Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) en ombrée, landes à Genévrier commun (*Juniperus communis*) et landes à Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) en soulane. A l'étage



Le Vallespir

Identifiant national : 910010907

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

alpin, du fait de conditions climatiques extrêmes, les pelouses et les landes rases deviennent les composantes principales du paysage avec des pelouses à Nard (*Nardus stricta*), à Gispét (*Festuca eskia*) et à Fétuque couchée (*Festuca ovina* subsp. *supina*), des landines à Loiseleurie couchée (*Loiseleria procumbens*) ou à Dryade (*Dryas octopetala*)... A ces altitudes supérieures, le cortège floristique se singularise par la présence de nombreuses espèces à aires morcelées et endémiques des Pyrénées et des Monts Cantabriques :

- le Sénéçon à feuilles blanches (*Senecio leucophyllus*), plante dont l'aire, en dehors du Mont Mézenc en Auvergne, est limitée à l'est des Pyrénées, le Saxifrage faux-géranium (*Saxifraga geranioides*), la Pensée de Lapeyrouse (*Viola diversifolia*)... dans les éboulis siliceux ;
- le Saxifrage moyen (*Saxifraga media*), la Laïche des rochers (*Carex rupestris*)... sur les rochers calcaires ;
- la Pédiculaire fausse-asperge (*Pedicularis asparagoides*), endémique des Pyrénées catalanes poussant dans les pelouses rocailleuses schisteuses ;
- la Woodsie des Alpes (*Woodsia alpina*), fougère connue dans moins de dix stations dans la région, l'Androsace de Vandelli (*Androsace vandellii*), le Saxifrage à cinq doigts (*Saxifraga pentadactylis*)... sur les rochers siliceux ;
- l'Oréochloa élégant (*Oreochloa elegans*), la Piloselle à tige courte (*Hieracium breviscapum*)... dans les pelouses siliceuses ;
- l'Orpin de De Candolle (*Mucizonia sedoides*), la Laïche des Pyrénées (*Carex pyrenaica*)... dans les pelouses des combes à neiges.

Quelques milieux humides liés à des sources, des mouillères et des ruisselets ponctuent ces pelouses et ces landes. Ils couvrent de petite surface mais abritent plusieurs espèces d'intérêt patrimonial :

- la Luzule de Desvaux (*Luzula desvauxii*), la Renouée des Alpes (*Polygonum alpinum*), le Stipe à feuilles amplexicaule (*Streptopus amplexifolius*), le Trèfle bai (*Trifolium badium*)... au niveau des mouillères le long des ruisselets et torrents, dans les pentes humides et les mégaphorbiaies ;
- la Rossolis à feuille ronde (*Drosera rotundifolia*), la Luzule des Sudètes (*Luzula sudetica*)... au niveau de quelques zones tourbeuses et bas-marais.

La mosaïque d'habitats et les conditions écologiques variées rencontrées dans le Vallespir génèrent une forte diversité d'espèces animales, tant vertébrées qu'invertébrées. La grande faune de montagne est bien représentée, que ce soit par les mammifères (ongulés, cervidés entre autres) ou l'avifaune.

Les grands rapaces fréquentent la vallée, plus particulièrement les zones d'altitude entre le Canigou et le Costabonne. Ce secteur est une zone refuge pour ces espèces rares et menacées. Il dispose de grandes surfaces ouvertes où ces oiseaux peuvent s'alimenter et de nombreux aplombs pouvant servir de reposoirs ou de sites de nidification. Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) et le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) ne sont pas nicheurs mais s'alimentent régulièrement sur la zone. Un charnier est entretenu pour y fixer ces espèces charognardes. L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) sont par contre nicheurs dans les rochers, tout comme l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), nicheur dans les forêts des parties inférieures du territoire. Dans le début des années 90, des sites de reproduction du Percnoptère d'Egypte (*Neophron percnopterus*) étaient notés dans les escarpements rocheux. Mais cette espèce très menacée a disparu depuis. La zone reste néanmoins favorable pour une recolonisation dans les années à venir si la dynamique de l'espèce s'améliore.

Parmi les nicheurs des rochers, l'avifaune patrimoniale compte encore dans ses rangs le Crave à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*), corvidé des montagnes en régression. Ses populations ont dramatiquement décliné ces dernières années dans toute l'Europe.

Les galliformes de montagne sont également bien représentés dans le Vallespir grâce à de grandes surfaces de biotopes favorables :

- le Grand tétras (*Tetrao urogallus*) fréquente les bois de hêtres et de pins. C'est une espèce menacée dans toute son aire de répartition et ses effectifs sont faibles dans le Vallespir.
- la Perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) s'installe dans les landes semi-ouvertes, notamment celles à Genêt purgatif, et dans les pelouses subalpines aux expositions chaudes. Cette sous-espèce endémique des Pyrénées et des Monts Cantabriques est sujette à des fluctuations importantes de ses populations d'une année sur l'autre.
- le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) évolue au-dessus de 2000 mètres dans les pelouses, les landes rases à fruticées et les pierriers. Ses populations se concentrent surtout sur le Costabonne et les crêtes voisines des Esquerdes de Rotja. La question de ses chances de survie sur le massif du Canigou est actuellement posée. La zone possède à la fois une fonction d'habitat et une fonction de corridor biologique pour les populations en limite d'aire de répartition plus à l'est sur le Canigou.

Dans les vieilles forêts, on note enfin la Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*), petite chouette montagnarde qui niche dans les cavités des arbres.

Concernant les invertébrés patrimoniaux, leur richesse reflète les différents milieux rencontrés sur le territoire. Dans les



bois sont par exemple notés des espèces comme :

- Carabus rutilans, gros carabe forestier assez commun localement dans le Haut-Vallespir, mais représentant un enjeu de conservation important, car il atteint dans l'est des Pyrénées la limite nord de son aire d'extension ;
- Carabus pseudomonticola, carabe qui vit dans les bois et les forêts, caché durant le jour sous les troncs, les souches et les feuilles mortes, et chassant la nuit différents vers et arthropodes ;
- Ogmoderes angusticollis et Tetratoma ancora, deux coléoptères saproxyliques patrimoniaux parmi de nombreuses autres espèces ;
- le Grand Mars changeant (Apatura iris), papillon dont la chenille se nourrit de peupliers et de saules ;
- Norenola pyrenaica, escargot protégé en France.

Les zones ouvertes que sont les prairies, les pelouses ou les landes, sont propices à l'entomofaune et plus particulièrement aux Orthoptères. Parmi eux on compte de nombreuses espèces endémiques des Pyrénées dont Chorthippus binotatus saulcyi, Antaxius chopardi, Antaxius hispanicus, ou encore Gomphoceridius brevipennis. Les papillons patrimoniaux sont également nombreux avec le Damier de la succise (Euphydryas aurinia), l'Apollon (Parnassius apollo), le Grand Nègre des bois (Minois dryas)...

Le Tech et le réseau de ses affluents, rivières à truite de très bonne qualité hydrobiologique et bien oxygénées, accueillent deux vertébrés endémiques des Pyrénées :

- l'Euprocte des Pyrénées (Euproctus asper), amphibien très rare. Il est présent dans la plupart des rivières et des ruisseaux forestiers. De mœurs aquatiques, il passe la majeure partie de son temps dans l'eau, même en hiver. Celle-ci doit être limpide et bien oxygénée pour qu'il s'y maintienne. Le Vallespir accueille les populations parmi les plus orientales des Pyrénées.
- le Desman des Pyrénées (Galemys pyrenaicus), mammifère se nourrissant d'insectes dans l'eau.

Ces cours sont aussi l'habitat privilégié de quelques libellules rares :

- le Gomphe à crochets Onychogomphus uncatu, espèce rare et à faibles effectifs. Ses larves recherchent les eaux courantes vives, claires et bien oxygénées : zones de sources, ruisseaux et rivières à eaux vives ;
- la Cordulie à corps fin Oxygastra curtisii.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Le Vallespir est une vallée forestière. Les forêts y sont très étendues et représentent un enjeu biologique très important compte tenu des nombreuses espèces patrimoniales floristiques et faunistiques qui en dépendent. Mais ces milieux font également l'objet d'une activité forestière. A des fins d'exploitation des bois, de nombreuses pistes et travaux de dessertes ont été réalisés dans des périodes assez récentes dans plusieurs ensembles forestiers de la vallée. Associées à des plantations de résineux, ces, ces opérations fragmentent un peu plus ces ensembles boisés au risque de fragiliser certaines populations animales et végétales patrimoniales. Des préconisations d'usage classiques permettront d'assurer la pérennité du patrimoine biologique forestier :

- éviter les coupes rases sur de trop grandes surfaces ou dans les secteurs les plus sensibles pour la faune ou la flore ;
 - éviter les plantations avec des espèces non indigènes (notamment des conifères : cèdres, mélèzes, certains pins, épicéas, douglas...) dans les milieux sensibles. Ces plantations de résineux, bien présentes dans certaines parties du territoire, sont un facteur de banalisation du milieu du fait de leur homogénéité et de leur uniformité. Leur extension aux dépens de forêts naturelles de feuillus ou d'anciennes prairies abandonnées est préjudiciable à la diversité des espèces initialement présentes ;
 - adapter les calendriers de travaux aux périodes de sensibilité de l'avifaune, en particulier les galliformes de montagnes comme le Grand tétras ;
 - maintenir des noyaux de vieillissement pour garantir le maintien de processus naturels qui constituent un chaînon essentiel des cycles écologiques et biochimiques de la forêt et des espèces spécialisées (coléoptères saproxyliques).
- Les stations de Sabot de Vénus font l'objet d'un suivi par le personnel de la réserve naturelle voisine de Prats-de-Mollo. Du fait de la configuration topographique, il semble que la principale station ne puisse guère s'étendre. Elle est située sur des parcelles privées, potentiellement soumises à exploitation forestière, et en bordure d'une piste privée. Tous travaux d'aménagement ou d'exploitation devront veiller à ne pas endommager les stations.
- Lors des travaux forestiers, une attention doit être également portée à la traversée des ruisseaux par des engins lourds afin de minimiser la création de rejets de fines ou de boues susceptibles de perturber les populations d'Euprocte et de Desman.

L'activité pastorale joue également un rôle important aux altitudes supérieures des étages subalpin et alpin, sur les



Le Vallespir

Identifiant national : 910010907

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

crêtes et les versants du Canigou et du Costabonne. Ces milieux sont riches en espèces patrimoniales, à aire restreinte ou en limite d'aire. Si dans la plupart de cette zone la charge pastorale est acceptable, il en est certaines qui sont soumises à des charges excessives. C'est le cas des pelouses où les animaux stationnent longuement et des reposoirs (plats abrités dans le cours amont du Tech, pelouses surexploitées des versants du Costabonne...). Cette pratique affecte dans ce cas la richesse spécifique des pelouses (enrichissement des sols en matière azotée et banalisation du couvert végétal) et les expose davantage aux phénomènes d'érosion (notamment dans les secteurs exposés aux vents ou aux sols composés de matériaux fins). Une concertation est nécessaire avec les éleveurs pour le maintien en bon état de ces milieux, menacés localement par ce surpâturage ou ce surpiétinement.

Dans de nombreux secteurs délaissés, la tendance naturelle constatée est à la fermeture des milieux. Les prairies et les pelouses sont colonisées par des espèces ligneuses et évoluent en landes, puis en bois. Ce processus s'accompagne également du vieillissement des forêts, bénéfique en termes de biodiversité. Il est constaté à travers le retour du Sapin pectiné dans l'étage montagnard. A ces altitudes, les tourbières et les pelouses, riches en espèces patrimoniales, sont les formations végétales les plus menacées par cette dynamique naturelle. Le pâturage contribue en partie à leur maintien. Il s'accompagne d'actions de réouverture des landes et des pré-bois par action mécanique ou par brûlage dirigé. Des précautions particulières doivent toutefois être adoptées pour limiter le piétinement des zones humides par les troupeaux, en créant des mises en défens lorsque cela est nécessaire.

Une autre conséquence de l'élevage est liée aux perturbations occasionnées par les traitements parasitaires du bétail. Ces produits sont rémanents et se retrouvent dans les déjections animales. Ils portent atteintes à la population des invertébrés coprophages dont le rôle dans le recyclage de la matière est essentiel.

Comme ailleurs sur le massif, la pratique d'activités sportives de pleine nature est courante. Plusieurs chemins de randonnées (GR 10, GR de la Ronde du Canigou, GR du Tour du Canigou, GR du Tour du Vallespir, GR de la Grande Randonnée Transfrontalière) sillonnent le territoire. Les plus importants permettent l'accès au pic du Costabonne ou au massif du Canigou. Cette fréquentation n'est pas massive dans la vallée et reste acceptable par rapport à d'autres sentiers dans les vallées voisines. Elle peut cependant être préjudiciable pour quelques espèces animales à certaines périodes particulières de leur cycle de vie (reproduction, nourrissage des jeunes, hivernage...). La présence de chien de randonneur en liberté est également une source de nuisance majeure pour les oiseaux nichant au sol.

L'activité motorisée jusqu'aux plus hautes altitudes, vers les crêtes entre le Canigou et le Costabonne, a été rendu possible par la création, déjà ancienne, d'une piste inter-vallée permettant une liaison entre le Conflent et le Vallespir. L'attrait de cette piste, qui s'effectue à travers la réserve naturelle de Prats-de-Mollo, a entraîné des passages répétés de véhicules en dehors de la piste carrossable et provoqué des dégradations importantes des pelouses au niveau des crêtes balayées par le vent. Son accès est aujourd'hui interdit.

D'autres activités comme le canyoning et l'escalade se pratiquent également. La première est une source de dégradation des milieux aquatiques et présente un fort risque de dérangement des espèces animales qui vivent dans les cours d'eau, notamment l'Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, deux espèces endémiques et emblématiques des montagnes pyrénéennes. La seconde s'exerce au niveau de quelques escarpements rocheux équipés comme sous le col d'Ares. Il semblerait qu'elle soit l'un des facteurs de la disparition du Percnoptère.

Dans le Vallespir, la problématique des espèces végétales envahissantes est réelle. Les ripisylves abritent des espèces exotiques comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et surtout le Buddleia (*Buddleja davidii*). Ce dernier, plus connu sous le nom d'Arbre aux papillons, est omniprésent dans les sous-bois des ripisylves, mais également sur les talus des routes, les pistes forestières récentes... Il profite de la moindre ouverture des milieux (coupes à blanc, création de pistes forestières, travaux de rafraîchissement des talus...). Dans la vallée du Tech, cette espèce est une menace forte pour la diversité floristique et faunistique du milieu aquatique compte tenu de son extension importante. Ce sera donc un facteur à prendre en compte, notamment dans la gestion des bois.

A noter que la ZNIEFF est concernée par divers classements :

- sites Natura 2000 de la Conque de la Preste (SIC), le Tech (SIC) et Canigou-Conques de la Preste (ZPS) : ces sites englobent une partie de la ZNIEFF. Ils font l'objet de documents d'objectif dont la mise en œuvre devrait favoriser la prise de mesures favorables aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire ;
- site classé du Canigou : la partie supérieure de la ZNIEFF au niveau de la crête descendant du Puig dels Très Vents est concernée par ce classement ;
- réserve naturelle nationale de Prats-de-Mollo : ce classement concerne les soulanes situées sous la crête des Esquerdes de Rotla et les pentes du Costabonne. Il permet d'assurer une protection accrue d'une partie de la ZNIEFF. Les études et inventaires menés dans ce cadre garantissent un état de veille écologique positif.

5. Sources documentaires et bibliographie

ZNIEFF de
type II
n° 6615-0000



Le Vallespir

Identifiant national : 910010907

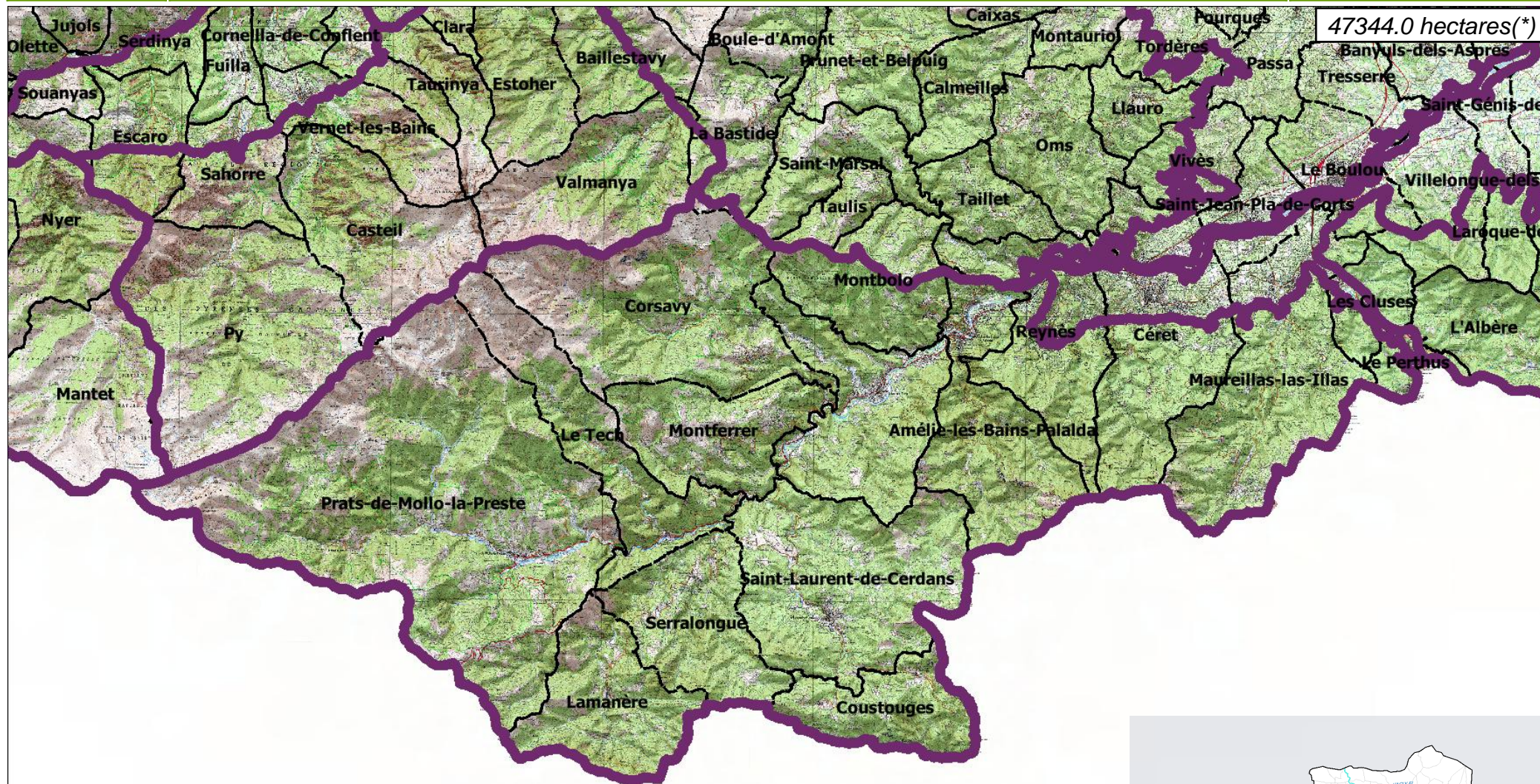
*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

ZNIEFF de type II
n° 6615-0000

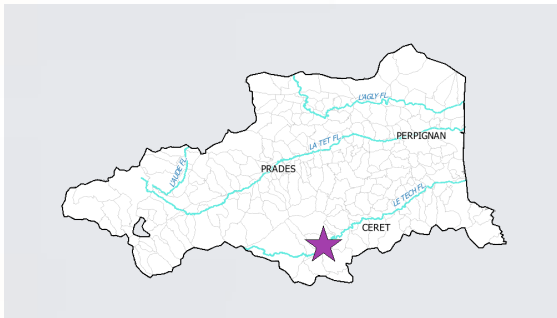
Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :
Pyrénées-Orientales

Le Vallespir




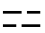


47344.0 hectares(*)



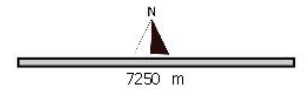
Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2349ET, 2449OT, 2549OT
Fond : IGN SCAN25

Légende

 ZNIEFF type II	 Limites communales
 ZNIEFF type I	 Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





ZNIEFF
de type II
n° 6615-0000

Le Vallespir

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larriu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	